

**DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES
SERVICE HYDRAULIQUE & ENVIRONNEMENT**

**MEMOIRE EN REPONSE A L'ENQUETE PUBLIQUE DU PPG
TOULZA**

A l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur.

Par envoi du PV de synthèse de la Déclaration d'Intérêt Général avec Déclaration Loi sur l'eau pour la gestion du bassin versant du Toulza, vous nous sollicitez pour apporter des précisions sur les éléments suivants :

- Le budget prévu pour la réalisation du Plan Pluriannuel de Gestion du cours d'eau du Toulza et le financement associé ;
- Le calendrier de travaux.

Vous trouverez ci-joint les éléments en réponse.

Bonne réception

Budget prévu au plan pluriannuel de gestion :

n°	Action	2022		2023		2024		2025		2026		total	
		invest	fonct	invest	fonct	invest	fonct	invest	fonct	invest	fonct	invest	fonct
		€ HT	jour TR	€ HT	jour TR	€ HT	jour TR	€ HT	jour TR	€ HT	jour TR	€ HT	jour TR
1	Restaurer le cours d'eau et sa ripisylve	3 750 €	3									3 750 €	3
1	Plantations ripisylve	10 000 €	13	5 000 €	5			2 000 €	2			17 000 €	20
2	Reméandrage du cours d'eau-arasement de merlons	55 000 €	5	30 000 €	15							85 000 €	20
3	Reprise de busages			46 750 €	7							46 750 €	7
4	Plantations de haies					7 500 €	10	10 000 €	16			17 500 €	26
5	Continuité écologique					10 000 €	5	13 750 €	10			23 750 €	15
6	Aménagements hydromorphologiques							18 000 €	20			18 000 €	20
7	Lutte contre les espèces invasives									3 500 €	6	3 500 €	6
8	Restauration et gestion ZH, mare									7 500 €	6	7 500 €	6
9	Réaliser des travaux imprévus	750 €	1	750 €	1	750 €	1	750 €	1	750 €	1	3 750 €	5
10	Animation territoriale	1 250 €	5	1 250 €	5	1 250 €	5	1 250 €	5	2 150 €	5	7 150 €	25
Total											233 650 €	153	

Est prévu cette année 2022, l'étude du reméandrage et la restauration de ripisylve et plantation de ripisylve.

L'étude pour le reméandrage va être confiée à l'entreprise SOCAMA pour un montant de 17 468.75 € HT

La consultation pour l'entretien restauration de la ripisylve et les plantations va intervenir dans le courant de l'été 2022.

L'estimatif est présenté dans le tableau ci-dessus.

Financement du Plan pluriannuel de gestion :

Le futur PPG sera financé par l'Agglomération d'Agen, sur le budget attribué au service hydraulique et environnement. La structure est accompagnée financièrement par plusieurs partenaires qui peuvent attribuer des subventions dans le cadre du PPG. Les fiches-actions et le tableau des coûts financiers informent des taux prévisionnels pour chaque action.

De manière générale, pour l'investissement, l'Agence de l'Eau Adour-Garonne est le principal financeur notamment sur les actions de restauration et de renaturation des cours d'eau. Le département du Lot-et-Garonne et la Région Nouvelle Aquitaine participent également au financement afin d'arriver au taux maximal de subventions publiques fixé à 80%.

NOTA : Il est important de noter que ces taux de subventions sont conditionnés à la validation de chaque partenaire. Plusieurs paramètres peuvent modifier ce taux : ambition du PPG et de l'action, type d'actions (animation, travaux « simples », gouvernance de la structure porteuse, ...). Dans le cadre de l'étude, nous considérons que l'Agglomération d'Agen pourrait obtenir 80% de subventions sur l'investissement et 60 à 70 % sur le fonctionnement (pour le poste de technicien-rivière).

Par conséquent, si l'on soustrait au coût global les subventions potentiellement apportées, le reste à charge pour l'Agglomération d'Agen pour la partie investissement s'élève à **39 080 € HT** pour le programme, soit environ **7 816 € HT par an**.

Pour rappel, ces subventions restent prévisionnelles, elles pourront évoluer durant le programme en fonction des politiques mises en œuvre par les financeurs. Les taux indiqués ci-après sont basés sur les taux maximums appliqués actuellement.

Calendrier des actions :

Année	Principales actions
2021	<ul style="list-style-type: none"> • Rédaction et dépôt du dossier DIG
2022	<ul style="list-style-type: none"> • Restauration du cours d'eau et de sa ripisylve et réalisation de plantations (consultation et travaux) • Préparation d'une action de restauration hydromorphologique, réduction du risque inondation (reméandrage, arasement de merlons...) : études, DCE...
2023	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation d'une action de restauration hydromorphologique, réduction du risque inondation (reméandrage, arasement des merlons). Préparation et réalisation des travaux • Préparation et réalisation des reprises de busages
2024	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite des actions de 2023 • Préparation de l'action de plantation de haies, adaptation des pratiques culturales (étude, formation) • Préparation de l'action d'amélioration de la continuité écologique (étude)
2025	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation de l'action de plantation de haies, adaptation des pratiques culturales • Réalisation de l'action d'amélioration de la continuité écologique • Préparation et réalisation de l'action de diversification des aménagements hydromorphologique
2026	<ul style="list-style-type: none"> • Préparation et réalisation de l'action de restauration et gestion de zones humides • Préparation et réalisation de l'action de lutte contre les espèces envahissantes et susceptibles d'occasionner des dégâts
Pour l'ensemble du programme, réalisation d'actions de travaux d'urgence et d'animation territoriale prévues chaque année.	